

CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE DE SOCCER
AU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE SAINT-MICHEL (CESM)

Belvédère des sports – Numéro du concurrent : 0000 0001

Le projet s'inscrit à l'extrémité nord-ouest du Complexe environnemental Saint-Michel, à l'angle des rues Papineau et Legendre. Il longe une des parois les plus abruptes de l'ancienne carrière Miron, dans l'axe nord-sud. Le long de la rue Papineau, il fait front sur un quartier résidentiel développé dans les années 60 et 70.

Le site est ceinturé par la falaise et un boisé sur des collines artificielles, érigées dans le but de réduire les nuisances engendrées par l'activité industrielle de l'ancienne carrière.

Il est proposé d'arrimer la ville à la carrière, en valorisant ces "paysages étonnant au passé industriel et préventif", par la création de l'allée de la Carrière : un axe fort, partageant les aires de jeux intérieur et extérieur, et culminant par une jetée sur la carrière. Par son élancement sur 400m, elle s'affirme à l'échelle d'un site sans égal à Montréal.

Le projet propose une réouverture de l'espace urbain sur le Complexe environnemental, celui-ci étant destiné à un avenir plus heureux en assumant des fonctions d'espace public d'importance régionale. Pour ce faire, le projet réintroduit une relation de transparence dans l'axe est-ouest en installant toutes les fonctions programmatiques entre deux plans contruits.

Le grand socle de bois: le sol du projet, est traité comme un plateau de bois de lequel s'inscrivent les aires de jeux. Il permet, à l'aide de subtils jeux de niveaux, de délimiter les deux aires de jeu en contrebas; il permet également d'aménager les gradins, les accès, ainsi qu'un grand emmarchement le long de la carrière dont la surhauteur permet d'élancer vers la carrière une jetée en surplomb de la circulation au périmètre de celle-ci.

La grande cime blanche : Une toiture conçue comme une grande structure recouvrant l'ensemble du site. Elle adopte, selon l'élément du programme qu'elle couvre, un degré de perméabilité variable. Essentiellement pleine au-dessus du terrain de soccer intérieur, elle s'ajoute graduellement au-dessus des espaces extérieurs pour procurer le confort climatique approprié. Au-dessus du terrain de soccer extérieur, la toiture est conçue de façon à assurer une homogénéité de la lumière favorisant le confort visuel des joueurs et des spectateurs. La texture des prolongements ajourés de la toiture extérieure évoque le grain du bois, dont l'échelle s'amplifie au fur et à mesure que l'on s'éloigne du corps de bâtiment principal.

Dans l'axe nord-sud, les prolongements de la toiture couvrent les circulations piétonnes desservant les aires de jeu et les accès aux stationnements. Les prolongements, en conjonction avec la structure de poteaux, agissent comme un péristyle procurant ombre et confort aux usagers.

L'écrin de verre et de bois : Les limites du terrain de jeu intérieur et des fonctions programmatiques intérieures se trouvent ceintes par une paroi tendue entre la topographie et la toiture décrites précédemment. Cette paroi continue est détachée de la grande cime et du grand socle afin d'assurer un rapport unique à l'horizon.

Par le **prolongement, visuellement et fonctionnellement, vers la carrière des trois rues** qui butent actuellement sur la rue Papineau, le projet concrétise l'arrimage de la ville au site de l'ancienne carrière.

L'axe principal, prolongera la rue P.J. LeMaestre par l'**allée de la Carrière et sa jetée**. Sur cette "rue piétonne" se concentre dans des blocs d'infrastructures insérés entre la topographie et la toiture, toutes les fonctions programmatiques intérieures. Compte tenu de leur position stratégique, ces blocs d'infrastructures peuvent desservir à la fois le terrain intérieur et le terrain extérieur. Ils forment, en définitive, une rue qui se prolonge à l'est, à l'aide d'une jetée, dans le vide de l'ancienne carrière permettant à l'usager de contempler, toute la majesté de cet ancien site industriel. Nous trouvons autour de cet accès, le long de la rue Papineau les zones habituelles de dépose-minute, d'arrêts de taxis, d'autobus et d'autocars, d'hangars à vélos et bornes Bixi.

Cette rue et ses structures saura vivre tant en période de pointe tel les tournois et les fêtes de quartier qu'en période d'achalandage léger permettant une découverte ludique d'un lieu montréalais majeur. Des structures extérieures ajourées se situant entre les terrains de jeu et les aires de stationnement pourront aussi accueillir et consolider des activités ponctuelles et estivales.

Le **prolongement de la rue Louvain** permet d'accéder au stationnement nord par un des axes de desserte du périmètre du Complexe environnemental Saint-Michel.

Finalement, l'accès au stationnement longue durée se trouve dans le prolongement de l'Avenue Lecocq. Les espaces de stationnement s'articulent de part et d'autre d'une allée dont l'extrémité permet de rejoindre le circuit cycliste et piéton de la carrière ainsi que la promenade côté boisé ou côté carrière soit *l'allée de la carrière* par la *grand socle*.

Les composantes clé du concept sont aussi porteuses de principes fondateurs d'une orientation de développement durable soit par leur réalisation, leur mode d'entretien et leur fonction :

- Le **grand socle** sera à la fois capteur et diffuseur de chauffage et de ventilation. Il captera par géothermie et par captage d'air à la base de la falaise selon le principe du "puit canadien";
- La **grande cime** par son élévation et ses ouvertures assurera l'évacuation de l'air chaud ainsi que l'optimisation de la captation d'air. Par sa couleur, elle minimisera son impact en chaleur. Par sa forme, elle assurera un impact minimal sur le "Dark sky".
- L'**allé de la Carrière** par son arrimage à la ville et ses transports "durables", deviendra un lieu exemplaire à l'image des autres lieux du CESM.

La présence des gradins en superstructure le long de la rue Papineau et les larges débords de toit longeant l'escarpement de l'ancienne carrière orientent définitivement l'ensemble en direction du Complexe environnemental Saint-Michel, proposant ainsi un véritable **belvédère des sports sur le CESM**.